

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme du
Prescription de la révision du PLU le : 25/09/2009
Arrêt de la révision du PLU le :
Approbation de la révision du PLU le :



PLU

Plan Local d'Urbanisme *Vauvenargues*

7A1-Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13111 Vauvenargues

A2 Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
A2/9/2609	Société du Canal de Provence	Canal de provence	Mise à jour 2010 du réseau du Canal de Provence		

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-6 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005; article 1 de la Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques modifié par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC1/17/1031	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Château de Vauvenargues	MI 1 : Château y compris sa décoration interne du XVIII ^e siècle (MH du 15.01.1929)		15/01/1929
AC1/17/1032	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Prieuré de Sainte-Victoire	MI 2 : Prieuré de Sainte Victoire, chapelle en totalité, façade principale du bâtiment. (MH du 7.09.1978).		07/09/1978

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels.

Article R 341-1 du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC2/13/687	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Zone dite des barrages de Bimont et de Zola	Site classé : Zone dite des barrages de Bimont et de Zola s'étendant sur le territoire des communes d'Aix en Provence, Saint Marc Jaumegarde et Le Tholonet et délimitée, conformément au plan annexé au décret.	Site classé	18/10/1973
AC2/13/688	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Montagne Sainte-Victoire	SC 2 : Ensemble formé par la Montagne de Sainte Victoire sur les communes d'Aix en Provence, beaurecueil, Puyloubier, St Antonin sur bayon, St Marc Jaumegarde, Le Tholonet et Vauvenargues. Cadastré section ED en totalité et section EH parcelle n°10 à 12, 12 en partie, 25 et 26 SC du 15 Septembre 1983.	Site classé	15/09/1983
AC2/13/1768	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Montagne Ste-Victoire (versant nord)	Ensemble formé sur la commune de Vauvenargues par le versant nord de la montagne Sainte Victoire. Cadastre Section C parcelles 1 à 167, 169 à 626, et 747 (ancienne 27 bis)	Site inscrit	01/04/1966
AC2/13/1898	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Sommet de la Montagne Sainte-Victoire	Sommet de la Montagne Sainte-Victoire	Site classé Arrêté du 9 janvier 1964	09/01/1964

**Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol**

AC2/13/2757	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Massif du Concors	Eensemble formé par le massif du Concors, sur le territoire des communes d'Aix-en-Provence, Jouques, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Puylobier, Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues et Venelles (Bouches-du-Rhône), Pourrières et Rians (Var)	Décret du 23 Août 2013	23/08/2013
--------------------	--	-------------------	--	------------------------	------------

AC4 Servitudes de protection du patrimoine architectural et urbain.

Articles L642-1 et L642-2 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC4/17/1324	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	ZPPAUP de Vauvenargues	ZPPAUP de Vauvenargues	Arrêté préfectoral du 23 janvier 1989	23/01/1989

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

Code de la santé publique, Article L1321-2 modifié par la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006; Article R1321-13 modifié par Décret n°2007-49 du 11 janvier 2000; articles L1322-3 et suivants modifiés par la Loi n°2004-806 du 9 août 2004

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AS1/18/295	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Réservoir de Bimont sur l'Infernet.	Décret du 23 juillet 1977 déclarant d'utilité publique la constitution de périmètres de protection autour du réservoir de Bimont sur l'Infernet.	Décret du 23 juillet 1977	23/07/1977

**Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol**

AS1/18/2653 Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales Périmètre de protection du captage d'eau du LAVOIR Périmètre de protection du captage d'eau du LAVOIR Arrêté préfectoral du 05/09/2011 05/09/2011

I4 **Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.**

Code de l'Urbanisme : articles L. 126-1 et R. 126-1. Code de l'Energie (articles L 323-1 et suivants).Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée (loi abrogée sauf les articles 8 et 47).Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967. Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié. Articles L 554-1 à L 554-5 et R 554-1 à R 554-38 du Code de l'Environnement. Loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée (applicable jusqu'à la parution de la partie réglementaire du Code de l'Energie)

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I4/3/296	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne 225 KV La-Palun - Sainte-Tulle	Lignes 225 KV La Palun - Ste Tulle.		
I4/3/1233	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne 225 KV Boutre - Enco-de-Botte dérivation Septèmes	Ligne 225 KV Boutre - Enco-de-Botte dérivation Septèmes		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/1033	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière de Vauvenargues	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

ARTICLE L 562-1 et suivants du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PM1/14/1325	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPR mouvements de terrain	PPR mouvements de terrain	Arrêté préfectoral du 2 août 1988	02/08/1988